

Lanton *Ma commune*

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE LANTON > JUILLET 2016 > NUMÉRO 1



P. 10
DOSSIER

La forêt :
on y vit, on en vit,
on la respecte !

EN BREF

Brèves en images
Infos de quartiers

P. 04

LANTON, C'EST VOUS

Créateur de sel

P. 14

LANTON, VILLE À VIVRE

Culture / Sport / Loisirs
Sortir

P. 15

Val de L'Eyre Fermeture's

VERANDAS ALU
VOLETS ROULANTS
PORTAILS AUTOMATISME
MENUISERIES ALU - PVC
STORES INT / EXT

ARTISAN
FABRICANT



SIEGE TAUSSAT - 05 56 82 25 82
ATELIER AUDENGE - 05 56 26 86 39

SARL CLAIR ET NET CHEZ VOUS

Notre métier : le nettoyage, l'entretien et les services



Ménage
Repassage
Jardinage
Locaux professionnels /
résidences
Fins de chantiers

CLAIR ET NET CHEZ VOUS
Particuliers et Professionnels

05 56 82 49 97 (Lanton)
www.cncv.fr
clairet.net.chezvous@gmail.com

Proximité, professionnalisme

RESTAURANT Moules & Co

Ouvert à l'année
7 jours / 7
Midi & Soir

Plats à Emporter
Commande & Réservation
05 56 26 47 36

TAUSSAT - Centre Ville
stationnement facile - Place de Courcy

Intermarché

LANTON

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Nos horaires

Du lundi au samedi :
9h00 - 20h00
sans interruption
Dimanche : 9h00 - 12h30

Nos services



photo d'identité



distributeur de billets



clef minute



fleuriste



cordonnerie



récupération
de piles



récupération
de bouchons



récupération de cartouche
d'imprimante



laverie



gaz



station-service

24h/24

L'énergie est
notre avenir,
économisons-la !

M. CHAUMONT Jérôme (SARL F. HERREYRE)

Réparateur agréé Citroën

31, route de Bordeaux - 33138 CASSY - LANTON

Tél. 05 56 829 829 • Mobile : 06 89 22 42 15

Fax 05 56 82 85 65 • E-mail : f.herreyre@wanadoo.fr

Carrosserie • Mécanique toutes marques
Vente neuf et occasion



La Poissonnerie du Port

DUQUESNE Elise

05 57 70 70 49

12 rue du Port - Cassy
33138 LANTON

Poissons, Coquillages, Crustacés, Traiteur



Édito



Une commune en marche

Nous sommes heureux de vous proposer ce premier numéro de «*Lanton, Ma commune*». L'objectif est clair : vous rendre des comptes. Le devoir de transparence ne s'arrête pas au soir des élections : notre mission est aussi de vous tenir informés de l'avancée des projets déterminants pour le devenir de la commune. Certaines actions ou décisions sont parfois moins visibles de l'extérieur (préparation du PLU, intercommunalité, restructuration des services, etc), mais fondamentales pour l'avenir.

Signe de renouveau, ce magazine veut aussi mettre en lumière les Lantonnais : associations, entreprises, figures locales... vous êtes la richesse de ce territoire !

Notre objectif : l'emploi

Autre signe fort de l'équipe : l'emploi comme priorité absolue. Si la municipalité n'a pas vocation à intervenir sur le marché du travail, qui relève de l'initiative privée, elle doit tout mettre en oeuvre pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises et amplifier l'attractivité de la commune.

Nous nous concentrons actuellement sur des projets majeurs, toujours en pourparlers, mais dont l'impact sera déterminant sur le plan économique : plus de 150 emplois sont en jeu. Nous venons aussi d'inaugurer un espace de coworking pour apporter une solution concrète aux entrepreneurs, aujourd'hui pénalisés par une connexion internet trop faible. Nous offrons ainsi un accès gratuit à une desserte de 90/Mo : un très haut débit encore rare sur le Bassin.

Sur le terrain des actions

Parallèlement, nous oeuvrons sans relâche pour faire avancer les dossiers sur tous les fronts. L'éducation par exemple : dès la rentrée, une nouvelle classe ouvrira à la maternelle, et la cour de l'école élémentaire sera refaite. Je pense aussi au domaine crucial de la solidarité avec le projet de nouveaux locaux pour les Restos du Coeur, ainsi que la construction d'une maison des jeunes et des associations, essentielle à la vitalité locale.

Nos priorités dans notre communication comme dans nos actions : transparence et proximité.

À tous, je vous souhaite un très bon été !

Marie LARRUE,
Maire de Lanton
Conseillère Départementale



Magazine d'information de Lanton édité par la Mairie de Lanton - 18 Avenue de la Libération- 33138 Lanton Tél: 05 56 03 86 00 www.mairie-lanton.fr Directrice de la publication: Marie Larrue
Rédaction: Anacoluthie. Mise en forme: KA2 Communication, Bordeaux. Crédits photo : Ville de Lanton, Dominique Brouch & François Dom. Document imprimé par Graphits à 4000 exemplaires dans le respect de l'environnement sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement.
Dépôt légal à parution.

EN BREF

p.04

Brèves en images
Infos de quartiers

MA COMMUNE S'ENGAGE

p.06

DOSSIER

p.10

La forêt : on y vit, on en vit,
on la respecte !



LANTON, C'EST VOUS

p.14

Créateur de sel

LANTON, VILLE À VIVRE

p.15

Culture/Sport/Loisirs
Sortir
Tribune libre

RETOUR EN IMAGES



Peinture, street art, mosaïque... le premier salon **Destock'art** (30 avril et 1^{er} mai) a réuni une grande variété d'artistes venus partager leur passion et céder leur fond d'atelier (œuvres, matériel et matériaux à prix attractifs). Un succès prometteur!



Le groupe de reggae Soul Drifter a clôturé **la journée de la jeunesse** par un concert inédit **O'Také**. La manifestation sportive et culturelle a réuni le 2 juillet dernier près de 350 jeunes sur l'Esplanade de Cassy.



Récemment acquise par la ville, **«Voltigeuse II»** (embarcation traditionnelle) a porté les couleurs de Lanton lors de la course des Pinassottes du Bassin, dont une étape s'est déroulée à Taussat le 18 juin dernier.

Gros succès pour la 2^{ème} édition de la Fête de la Turlutte : Marc Veyrat, le grand Chef multi-étoilé au chapeau noir, parrainait cette 2^{ème} édition organisée le 5 juin au Port de Cassy. Une journée radieuse et rythmée par un concours de nettoyage de seiches, des conférences, des démonstrations, dans une ambiance musicale assurée par deux orchestres et la Band' Aqui de Lanton.

www.comitedesfeteslanton.fr



Palmiers, parasols et mobilier de plage ont envahi dès le printemps les abords du **bassin de baignade**. Lasse d'attendre les décrets d'application prescrivant de nouvelles normes de gestion des zones de baignade, la Ville a pris les devants et engagé des travaux d'amélioration du site. Apport de sable, réfection des sanitaires, accessibilité, aménagements paysagers... Ici, vous êtes déjà ailleurs !



Infos de quartiers

CASSY



250 000 € pour créer une nouvelle classe maternelle

La décision est tombée au printemps : les prévisions d'effectifs (qui frôlent les 200 élèves) nécessitent la création d'une classe supplémentaire de maternelle pour la rentrée 2017. Un nouveau bâtiment sera donc construit pendant l'été : 106 m² accolés à l'édifice principal et relié par un préau abriteront une nouvelle classe, un espace de détente et des sanitaires. La première réunion de chantier s'est tenue le 6 juin pour une livraison attendue fin août. «Cet équipement financé à 100 % par la commune pèse sur le budget : 250 000 € qu'il a fallu trouver et injecter en urgence» explique Vanessa Cazentre-Fillastre, adjointe à l'éducation et la jeunesse. Ces travaux s'ajoutent au programme habituel d'entretien : peinture, remplacement et acquisition de matériel... alors qu'un nouveau circuit vélo et une terrasse en caillebotis ont été livrés en début d'année pour améliorer le quotidien des enfants.



TAUSSAT

Désenvasement du port

D'octobre 2016 à avril 2017, d'importants travaux seront effectués sur le port de Fontainevieille : les sédiments seront dragués sur une hauteur d'environ 1,60m, permettant ainsi de sécuriser et de fluidifier la circulation des bateaux. Les quais, pontons et perrés seront rénovés, les pieux et poteaux seront réparés ou remplacés. La commune en profitera aussi pour réaménager le parking. Un vaste chantier attendu de longue date qui implique l'évacuation des bateaux au plus tard le 30 septembre. Une information personnelle sera envoyée aux plaisanciers, ainsi qu'aux associations concernées.

LANTON

Du haut débit, en accès libre, pour les professionnels

L'équipe municipale a inauguré en mai un espace de co-working situé juste à l'arrière de l'Hôtel de Ville (salle du Lavoir). Environ 40 m² sont mis gratuitement à disposition des entrepreneurs, qui bénéficient ainsi d'une connexion haut débit. 90 Mo de bande passante en réception sont désormais à leur disposition 24h/24, autrement dit le meilleur niveau de débit sur la commune. Cet espace de travail collaboratif répond à une volonté politique forte de soutenir l'activité des commerçants et artisans en facilitant leur accès au haut débit. Ce dernier est encore inaccessible en dehors des zones d'activités (coût prohibitif ou impossibilité de raccordement). Lieu d'échange et de partage, cet espace de co-working est déjà régulièrement utilisé par 5 entrepreneurs* qui téléchargent ou envoient des fichiers en 2 min quand il leur fallait 1 heure depuis leur bureau.

Renseignements et inscriptions :

Service culture et vie locale – 05 56 26 29 80
ou Mairie 05 56 03 86 00.

* à l'heure où nous bouclons (mi-juin).

BLAGON

Coup de neuf sur toute la ligne



À la demande de Madame le Maire, le Département a engagé cet hiver un chantier de voirie stratégique au niveau de la bretelle d'accès à la RD 106 à Blagon : un aménagement routier modifie l'axe et ouvre un passage qui permet au bus de reprendre directement la voie rapide (sans passer par le pont de franchissement), après avoir récupéré scolaires ou usagers au niveau du nouvel abribus installé dans la foulée. Résultat : plus de confort et de sécurité pour les voyageurs (abribus éclairé et protégé) et un trafic simplifié pour les navettes.

La Ville a également remplacé tous les abribus de la commune, et implanté dans chacun des 4 bourgs un journal d'informations électronique. Ces panneaux dernière génération diffusent actualités et messages de la mairie 24h/24 avec photos ou publications animées. Le tout sans aucune contrepartie financière pour le contribuable, puisque ces supports ont été négociés dans le cadre du renouvellement des abribus !



La qualité et la beauté de notre cadre de vie passent par un travail sans relâche des agents municipaux. Mais le respect de l'environnement est aussi l'affaire de chacun et un engagement quotidien : nous sommes tous les gardiens éco-citoyens de ce jardin commun.

Une commune couverte de forêt à 80%, trois plages, trois ports, un centre-ville, des quartiers et des voiries... L'entretien des espaces publics est une mission à plein temps pour les services techniques de la ville. «C'est aussi un budget important pour la municipalité», souligne Myriam Lefaure, adjointe au maire. «D'autant que nous avons un programme d'aménagement et d'embellissement du bourg très ambitieux. Ainsi, en 2017, en partenariat avec le centre routier départemental, nous amènerons le rond-point de l'Intermarché.» Remplaçant le feu actuel, le giratoire ovale fluidifiera la circulation en entrée de ville. Paysagé, il l'embellira.

Traitement «vert» des espaces verts

Zéro pesticide : objectif atteint ! «Ils seront interdits l'an prochain, rappelle

Myriam Lefaure. Nous avons pris les devants et, depuis 2 ans déjà, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires pour nos espaces verts. En matière de fleurissement - 10 000 plants cette année - nous avons fait le choix de privilégier les variétés annuelles, les vivaces et les graminées qui demandent peu d'eau et d'entretien.»

Petits travaux avant l'été

- Installation de tables et de bancs pour pique-niquer sur les plages, au bassin de baignade et allée Renée en bordure de forêt.
- Installation de WC neufs sur les plages et au bassin de baignade dont le sable a été renouvelé.
- Rénovation des WC du cimetière.



> ENTREtenir SON TROTTOIR, C'EST OBLIGATOIRE !

Pour mémoire, les habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires, ont l'obligation d'assurer devant chez eux et jusqu'au caniveau :

- le désherbage
- le balayage des feuilles mortes et détritiques
- en hiver, le balayage/grattage de la neige et du verglas (dépôt de sel, sable, ...)

De la même façon, il leur incombe de tailler leurs arbres ou haies, et de gérer les eaux pluviales provenant du toit de leur habitation.



**> POUR UNE VILLE PROPRE,
QUELQUES RÈGLES SIMPLES**

Je jette...

mes papiers, canettes, etc. dans les poubelles prévues à cet effet.

Je dépose...

mes objets encombrants à la déchetterie.

J'interdis...

à mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics.

Je respecte...

les massifs de fleurs, les installations publiques, les terrains de jeux et les propriétés privées.

J'attire...

l'attention des élus ou des services techniques en cas de non-respect de ces obligations.

> PETITS TRAVAUX AVANT L'ÉTÉ

- Installation de tables et de bancs pour pique-niquer sur les plages, au bassin de baignade et allée Renée en bordure de forêt.
- Installation de WC neufs sur les plages et au bassin de baignade dont le sable a été renouvelé.
- Rénovation des WC du cimetière.



**BOULANGERIE
PÂTISSERIE
GLACIER • CHOCOLATIER
6H30 / 19H30**

**7/7 DRIVE
SERVICE AU
VOLANT
6H30 / 20H30**

05 57 176 156



PLU : cap sur l'avenir

A peine installée, la municipalité a rouvert le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après la désignation d'un cabinet d'études en 2015 (l'ancien n'ayant pas respecté les délais impartis), l'équipe a présenté le PADD* en Conseil municipal et planche sur le projet de règlement et de zonage du PLU. Des documents réglementaires qui dessineront le visage de la commune à 10-15 ans.

«Il était urgent de relancer ce dossier ouvert en 2010 : le PLU est au coeur de l'aménagement de notre territoire» explique Daniel Balan, Adjoint délégué à l'urbanisme. *«Cet outil de planification fixe sur le papier l'avenir de notre commune, avec une exigence : assurer un développement durable et respectueux de nos spécificités»*. En effet, depuis 2010 de nombreux textes sont venus bouleverser le contexte

réglementaire (loi ALUR, PPRISM, PPRIF, Grenelle de l'environnement, etc). Il est donc impératif d'intégrer ces nouvelles contraintes, via le règlement et le zonage du PLU, tout en tenant compte des enjeux propres à la commune.

Une identité à conserver

«Notre première préoccupation est d'assurer l'équilibre entre l'obligation, qui nous est imposée par l'Etat, de densifier les parties déjà bâties, et la nécessité absolue de préserver l'identité des bourgs» pose d'emblée l' élu. Cette orientation répond aussi à une attente forte des habitants, exprimée au cours des réunions de concertation menées depuis la réouverture du dossier.

Autre priorité : booster la vitalité économique de Lanton pour nourrir son attractivité et permettre à chacun de vivre et travailler sur la commune. *«Nous réfléchissons à la possibilité d'agrandir la zone marchande située à proximité de la Mairie, et d'exploiter*

le potentiel offert par la zone de Mouchon.» Autant d'orientations qui trouveront leur traduction dans le projet de zonage.

Un patrimoine à préserver

La protection du massif forestier est aussi un objectif central. La forêt est en effet classée en zone naturelle à l'extérieur de la ville (avec un plan de prévention des risques d'incendies sur sa majeure partie), tandis que la surface boisée intra-urbaine est protégée par un zonage en EBC**, gelant toute perspective d'urbanisation. *«Toutefois, nous prévoyons d'ouvrir au public le site du Renet : une forêt qui longe le ruisseau au nom éponyme, avec des aménagements légers et intégrés sur 4 ou 5 hectares. C'est une autre façon de la valoriser»* poursuit l' élu.

Enfin, le projet a été mené avec l'ambition de préserver et valoriser le patrimoine communal : des maisons pittoresques aux arbres remarquables, tous les éléments patrimoniaux ont été répertoriés et seront



Illustration des orientations pour le paysage, l'habitat, les équipements et les déplacements sur Taussat, Cassy et Lanton (cartographie indicative non limitative)



protégés. «Il ne s'agit pas de mettre la commune sous cloche» rassure Daniel Balan, «mais de se donner les moyens de faire, par exemple, obstacle à un projet qui serait mal intégré dans son environnement et de sensibiliser les habitants à la nécessité de sauvegarder ensemble un patrimoine commun».

Prochaine étape : une nouvelle réunion publique dès la rentrée (toute l'info sur www.mairie-lanton.fr). L'objectif est d'arrêter le projet de PLU qui doit être soumis aux personnes publiques associées (Etat, Région, collectivités, etc). Tout est mis en oeuvre pour approuver le document définitif d'ici mars 2017.

* PADD : projet d'aménagement et de développement durable.
 ** EBC : Espaces boisés classés à conserver.

Repères

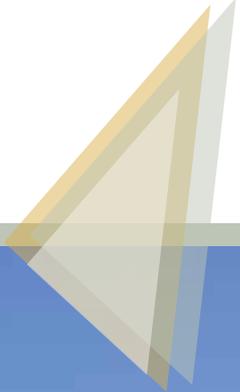
> 1,4%

c'est la croissance démographique annuelle prévisible jusqu'en 2030, soit 1 158 logements à créer (64 par an).

> 5

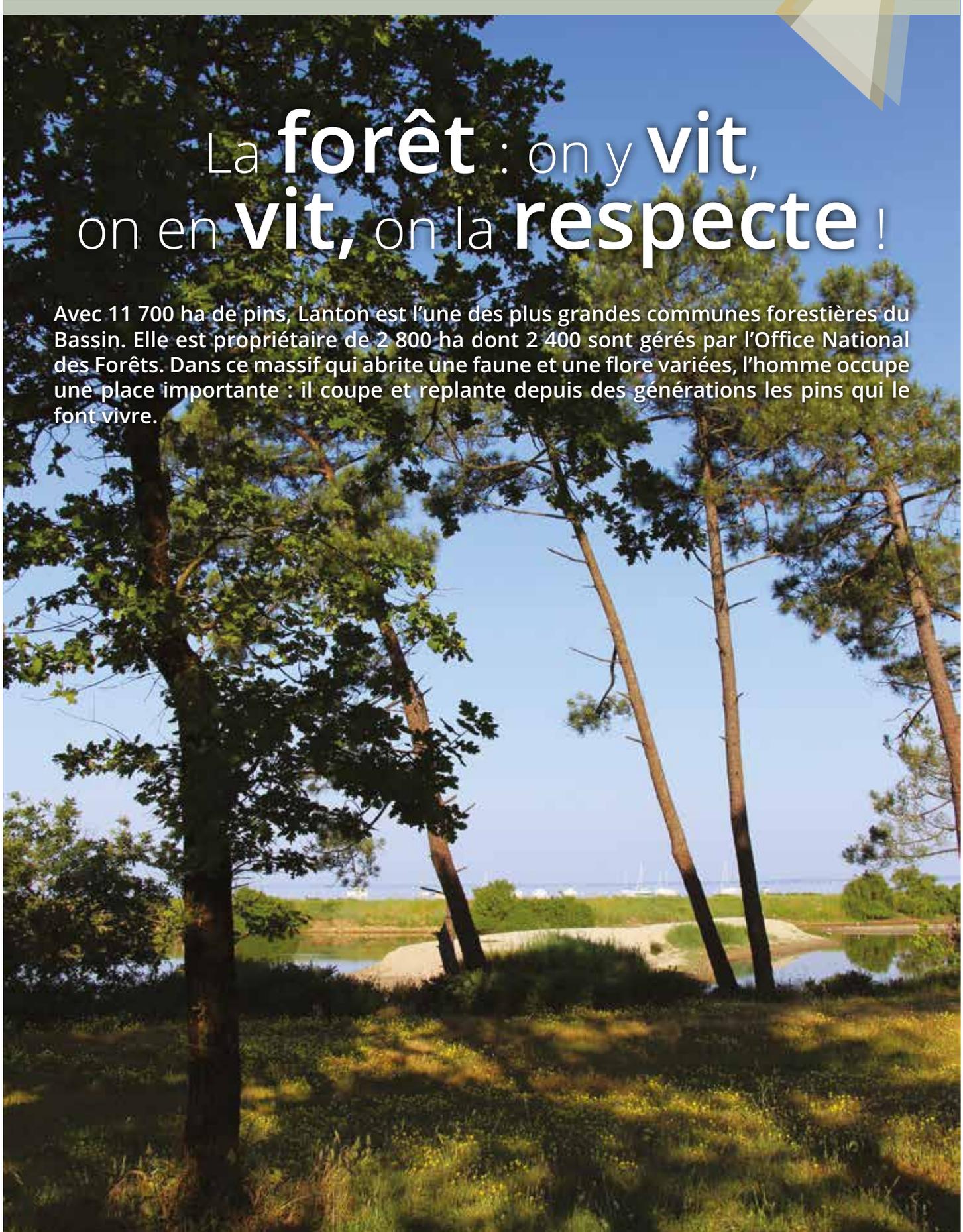
c'est le nombre de réunions de concertation qui se sont tenues depuis la réouverture du dossier de PLU. Une exposition permanente est proposée dans le hall de la mairie reprenant les principales étapes de la procédure et les grandes orientations de développement (accès libre aux horaires d'ouverture). Un registre est également à la disposition du public pour que chacun puisse s'exprimer sur ce projet de territoire. Enfin un onglet dédié sur www.mairie-lanton.fr (Urbanisme/POS-PLU) permet de suivre en ligne les dernières avancées du PLU. La concertation est la clé de voute du PLU.





La forêt : on y vit, on en vit, on la respecte !

Avec 11 700 ha de pins, Lanton est l'une des plus grandes communes forestières du Bassin. Elle est propriétaire de 2 800 ha dont 2 400 sont gérés par l'Office National des Forêts. Dans ce massif qui abrite une faune et une flore variées, l'homme occupe une place importante : il coupe et replante depuis des générations les pins qui le font vivre.





Les prairies et les marais d'autrefois ont laissé place à la forêt. «C'est un patrimoine que nous ont légué les Anciens. On doit le maintenir en l'état et ne pas le surexploiter : couper à maturité, oui, mais couper pour faire de l'argent, non, ce n'est pas notre philosophie !» souligne François Delattre, l'élu chargé de la valorisation de la forêt.

En dépit des préjugés qui voudraient faire de la forêt une enceinte sacrée, le bois d'exploitation fait encore vivre de nombreux sylviculteurs. «Le travail a beaucoup changé, les tâches se sont mécanisées : le tracteur de labour est équipé d'un GPS, les parcelles sont bien

nettoyées, les pins sélectionnés sont plantés et non semés» explique l'élu.

Les tempêtes de 2009 et 2010 ont fait chuter les cours à l'époque, mais la filière bois a encore de l'avenir ; elle produit charpentes, cagettes, planches, granulés pour la cheminée et pâte à papier. A Lanton, on récupère même les souches pour les brûler dans l'usine à biomasse de Facture et produire une énergie propre : le pin est valorisé à 100%.

L'ONF gère, la commune reste propriétaire

Depuis les tempêtes à répétition, la commune, passée sous le régime forestier, est épaulée par l'ONF. «Nous avons en gestion près de 2400 ha sur les 2800 que possède Lanton. Les 400 ha restant comprennent des garde feux, des parcelles en bordure des zones urbanisées et des terrains cultivables que la commune loue à des agriculteurs» détaille Adrien Faller-Ponchard, l'agent ONF rattaché à Lanton.

Cette gestion durable permet entre autre une lisibilité et une traçabilité des tâches effectuées à l'année : «Nous créons un plan de gestion sur 15 ans dans lequel sont inscrits les travaux d'entretien, de reboisement, de voiries et de coupes à réaliser. La mairie le valide en conseil municipal. L'ONF gère, mais la Ville reste seule propriétaire de sa forêt».

Quelques chiffres

> En 1999, la tempête Klaus a détruit plus de 1 000 ha de forêt à Lanton, soit la moitié du massif communal. En 2010, Xynthia a ravagé 240 ha.

> En Aquitaine, le filière bois fait vivre 35 000 personnes.

Le bois : une ressource économique

L'ONF marque les pins à couper, les cube (c'est à dire qu'il estime le volume à vendre avant une coupe) et commercialise le bois deux fois dans l'année. Lorsque ce dernier a trouvé acquéreur, un contrat d'exploitation est signé avec l'acheteur, qui l'engage à couper les pins marqués. «Je suis les travaux de coupe et le débardage. Je veille notamment à ce que les engins ne détériorent pas les routes et les chemins forestiers» rappelle Adrien Faller-Ponchard, agent assermenté. La vente de ce bois couvre les salaires des deux agents techniques de la ville qui, spécificité lantonnaise, sont exclusivement dédiés à l'entretien et au reboisement de la forêt communale.



> Adrien Faller-Ponchard, l'agent ONF rattaché à Lanton.

Un massif à valoriser

Pour valoriser la forêt, Lanton et l'Office de Tourisme Intercommunal organisent des visites dans le massif : démonstrations de gemmage avec l'association Gardarem, randonnées pédestres autour du site des trois étangs de la Sablière... «*Une société de pêche pourrait bientôt s'y installer et nous réfléchissons à la possibilité d'y créer un sentier de découverte pédagogique*» annonce Jean-Luc Gay, conseiller municipal.

Zones humides, lagunes, clairières... Il y a en effet beaucoup à explorer dans cette forêt : un monde riche qui sert de refuge à de nombreuses espèces de reptiles, d'oiseaux et d'insectes. C'est d'ailleurs pour préserver cette formidable biodiversité que la commune conserve quelques îlots feuillus au milieu des pins.

Attention, forêt fragile !

Dans cet écosystème riche mais fragile, l'accueil du public se fait sous haute surveillance. L'homme doit apprendre à le connaître et à le respecter.

«*Les nouveaux arrivants issus du milieu urbain, l'afflux de vacanciers qui ne prennent pas toujours conscience que la forêt fait partie du lieu de vie des résidents à l'année, nous imposent la plus grande vigilance. Nous devons faire preuve de pédagogie pour préserver notre environnement*» insiste



> François Delattre, élu chargé de la valorisation de la forêt.

«L'exploitation de notre forêt profite à tous les Lantonnais»

«*Cette année, la forêt a rapporté 170 000 euros au budget communal, ce qui représente plus de quatre points d'impôts. Son exploitation profite donc à tous les habitants, même ceux qui ne comprennent pas toujours la nécessité des coupes. Notre forêt est un joyau, mais elle est fragile : l'exploiter, c'est aussi la gérer et l'entretenir.*»

Marie Larrue, Maire de Lanton

Chasseurs et régulateurs

Les chasseurs aussi s'engagent pour protéger la forêt. Le Syndicat de Chasse de Lanton présidé par Bernard Fraiche (président par intérim) assure une action régulatrice sur certaines espèces invasives. «*Nous chassons autour des cultures pour éviter que chevreuils et lapins ne grignotent les jeunes pins ou que les sangliers ne détériorent les chemins.*»

Marie Larrue, consciente de la nécessaire prévention en matière de feux de forêts.

Comme tout propriétaire forestier, Lanton est membre de la DFCI : la défense de la forêt contre les incendies. Cette société créée au 19^{ème} siècle, s'est donnée pour mission la prévention et la mise en valeur du territoire. Au programme : «*entretien des pistes, des fossés, des crastes, aménagement des ponts et des points d'eau*

en concertation avec la commune et les pompiers, surveillance des feux après l'incendie» énumère François Delattre, également membre de la DFCI. «*La mairie soutient cette action : quand nous avons changé le 4x4 du service forêt, nous avons mis l'ancien à disposition de la DFCI. Nous montrons l'exemple : la ville vient d'investir dans un broyeur pour nettoyer ses parcelles et les abords des pistes. Une forêt propre retarde la propagation du feu.*»



Malgré tout, la Gironde reste le premier département pour le nombre de départs de feux. Les Anciens ont encore en mémoire les grands incendies de 1940 et 1949 quand 440 000 ha du massif des landes sont partis en fumée. En 1949, dans notre département, 28 000 ha ont brûlé et 82 personnes sont mortes.

«Je veux une nouvelle fois remercier les services de secours et d'incendie, la DFCI, la gendarmerie et bien sûr notre Police Municipale, pour leur action l'été dernier, notamment lors du départ de feu que nous avons connu en zone urbaine» appuie la première édile. «Au cours de cette intervention, Mme la Sous-Préfète a détourné deux Canadairs qui opéraient au-dessus de Saint Jean d'Ilac pour nous porter secours». Mais, en été, impossible de poster un pompier derrière chaque habitant ou vacancier, c'est donc à chacun de rester vigilant.

QUELQUES REGLES À RESPECTER

En forêt

- > Je ne jette rien.
- > Je n'allume pas de feu.
- > Je ne fume pas.
- > Je ne roule pas avec un véhicule à moteur (sauf autorisation spéciale pour les chasseurs, etc).
- > Je respecte les interdits de circulation et de stationnement.
- > Je ne gêne pas les accès aux points d'eau DFCI.

En bordure de forêt et dans mon jardin

- > Je débroussaille régulièrement*.

*Le code forestier oblige les propriétaires à débroussailler dans un rayon de 50 m minimum autour des constructions. S'il habite en bordure de massif forestier, il doit pénétrer dans la parcelle mitoyenne (même si ce n'est pas la sienne) pour débroussailler une bande de 50 m.

Enfin, préserver la forêt à long terme est aussi du ressort du politique. À Lanton, le mot d'ordre est clair : la forêt restera forêt ! Le PLU, en cours d'élaboration, assure la protection des espaces boisés par des classements spécifiques. L'équipe municipale a choisi de privilégier l'urbanisation dans les zones déjà bâties pour limiter l'étalement urbain et protéger le roi de Lanton... le *Pinus Pinaster**.

*Nom latin du pin maritime ou pin des landes.





Créateur de sel

> En vente dans les offices de tourisme de Lanton, Audenge, Biganos et au magasin «Les Q terreux» à Biganos.

Comme technicien en aéronautique, il a passé une partie de sa vie professionnelle à scruter le ciel. Yann Bonin fabrique aujourd'hui des flocons ... de sel. Il a choisi de puiser sa matière première dans les eaux de Lanton.

Le sel, une passion originale qui remonte à l'enfance : «*Il a longtemps été une denrée rare et précieuse*», explique Yann Bonin. «*Les soldats romains étaient payés en sel ce qui a donné à notre langue le mot salaire. La gabelle* a pesé pendant 1 000 ans sur les ménages. Et – aspect qui m'a le plus intéressé – j'ai découvert qu'il existait 1 001 façons de produire du sel.*» Car le marais salant n'est pas le seul terreau de l'or blanc, contrairement à une idée reçue qui agace Yann Bonin. Qui l'agace tellement qu'il y a 5 ans, il se lance un défi : produire son propre sel ! «*Pendant 2 ans, au grand dam de mon épouse, j'ai envahi la cuisine de bacs et de lampes, j'ai connu beaucoup d'échecs et provoqué un certain nombre de réactions chimiques involontaires !*»

Une production bio et locale

Déterminé, Yann Bonin a fini par trouver la bonne cristallisation et a commencé à faire, comme d'autres

font leur confiture, du sel pour sa consommation familiale. Une production confidentielle qui est pourtant arrivée au palais d'un ami, lui-même responsable du magasin de producteurs, les Q terreux. «*Il m'a poussé à me développer, j'ai donc cherché la meilleure matière première et après beaucoup d'analyses, c'est à Lanton que je l'ai trouvée.*»

Yann Bonin travaille toujours dans sa cuisine, mais il devrait bientôt installer son activité dans une cabane à Robinville, et faire de la vente directe. En attendant, son flocon de sel très blanc, très léger qui relève à merveille le foie gras, les crudités ou les grillades, commence à se faire une petite notoriété qui pourrait s'amplifier en arrivant aux papilles de Marc Veyrat, en visite à la fête de la Turlutte. «*Je resterai toujours un petit producteur*» prévient Yann Bonin en imaginant déjà des versions fumées ou teintées à l'encre de seiche ou au caviar séché...

> PARLONS TECHNIQUE

S'inspirant des savoir-faire scandinaves, le flocon de sel est obtenu en filtrant et en portant à ébullition de l'eau de mer. Elle est ensuite chauffée à faible température jusqu'à la formation des premiers cristaux. Cette opération, assez simple en apparence, exige patience, un contrôle parfait de la température et une grande maîtrise des diverses phases de cristallisation. Le détail de toutes ces opérations tient dans une formule tenue secrète !



* Taxe sur le sel.

Culture/Sport/Loisirs

NATATION

10 leçons gratuites

C'est une première à Lanton : cet été, du 15 au 26 août, au bassin de baignade, les enfants de 8 à 13 ans qui ne savent pas nager pourront bénéficier de 10 leçons gratuites avec un maître-nageur diplômé d'Etat.

> **Inscription sur le site du**

Département : www.gironde.fr

PROGRAMME

Sport et culture de l'été

Pour tous les goûts, pour tous les âges, pour tous les niveaux, chacun devrait trouver son bonheur dans les activités proposées cet été.

C'est «Lanton O'Také», un tout nouveau rendez-vous, qui a ouvert les festivités le 2 juillet. Au programme de cette journée familiale et ludique, beach basket, BMX sur piste, cirque, skinjackin (tatouages éphémères) et réalisation d'une fresque sur toile avec le grapheur bordelais Kendo.

ANIMATION

7^{ème} édition du rallye lecture

Une quarantaine d'enfants de 6 à 11 ans ont participé, cette année, au rallye lecture organisé par la Médiathèque dans les écoles.

C'était la 7^{ème} édition d'un défi qui consiste à lire un maximum de livres en trois mois, chaque ouvrage étant assorti d'un questionnaire.

À ce jeu, trois finalistes par catégorie ont été récompensés le 21 mai dernier.

Au final, tous y ont gagné, en bouquins et en bonbons mais pas seulement. En favorisant la découverte de livres inédits, d'auteurs ou de genres peu connus, la Ville contribue à nourrir la culture et l'imaginaire des plus jeunes.

Parce que lire, c'est aussi grandir.

> LIRE À LA PLAGE

Des boîtes à livres ont été installées sur les 3 plages de la commune. Le principe est simple : chacun prend et dépose le ou les livres qu'il veut, quand il veut !



ZOOM SUR...

La pétanque, un sport de saison

Depuis 40 ans, sur le terrain près de l'ancienne gare de Cassy, tous les après-midis à partir de 15h, les boulistes se retrouvent pour jouer à la pétanque. Une convivialité traditionnelle de village qui cache, à Lanton, de solides performances sportives. «Avec 1 finale et 3 qualifications en championnat d'Aquitaine, 2016 a été une belle année» souligne Jean-Pierre Mazaux, président de l'association Cassy Loisirs Pétanque et, lui-même, champion confirmé. «Nous comptons près de 120 adhérents et de plus en plus de femmes, notamment en compétition.»

Mixte, la pétanque est aussi une activité intergénérationnelle qui part à la rencontre des jeunes générations tous les étés avec Cap 33. «C'est l'occasion de faire découvrir notre sport à tous, particulièrement aux enfants.» Avec, en perspective, des jeunes adhérents encore plus nombreux et mordus... si jamais la discipline devenait olympique.

Contact

cassy-loisirs-petanque@orange.fr

Cap 33, au taquet aussi !

Yoga, tir à l'arc, pétanque, chi gong, beach tennis ou crossfit, le programme 2016 de Cap 33 s'annonce tout aussi rythmé que les années précédentes ! Avec un succès qui ne se dément pas – près de 7 000 participants la saison dernière –, Cap 33 s'est installé depuis début juillet au complexe sportif de Cassy le matin et au bassin de baignade l'après-midi.

> **2 temps forts :** le 20 juillet et le 10 août, les comités sportifs départementaux vous invitent à la découverte de nombreuses disciplines (escrime, boxe, handisport, échecs, lutte, natation).

> **Tout le programme sur le site de la ville :** www.mairie-lanton.fr



Animations	Sorties	Musique	Spectacles
<p>1 21 JUILLET MARCHÉ NOCTURNE ET CONCERT «CLASS SOUL DUO» Place de Courcy (Taussat) : 19h-00h</p> <p>1 28 JUILLET MARCHÉ NOCTURNE ET CONCERT «ALIX DRO» Place de Courcy (Taussat) : 19h-00h</p> <p>1 3 AOÛT COURSE LANDAISE ET FESTI BANDAS Esplanade de Cassy : 16h-00h</p> <p>1 4 AOÛT MARCHÉ NOCTURNE ET CONCERT «TEDDY COSTA DUO» Place de Courcy (Taussat) : 19h-00h</p>	<p>1 5 AOÛT LES LANTONNALES CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE «DUO PALISSANDRE» Église de Lanton : 21h-22h30</p> <p>1 13, 14 ET 15 AOÛT FÊTE DE LA MER Brocante, expositions, spectacles, messe de plein air (15/08 matin), feu d'artifice (15/08 à 23h) Place de Courcy (Taussat) Toute la journée (à partir de 7h)</p> <p>1 18 AOÛT MARCHÉ NOCTURNE ET CONCERT «MYSTÈRE DAOUD TRIO» Place de Courcy (Taussat) : 19h-00h</p>	 <p>1 25 AOÛT MARCHÉ NOCTURNE ET CONCERT «OLIZAMBA» Place de Courcy (Taussat) : 19h-00h</p>	<p>1 26 AOÛT LES LANTONNALES CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE «DUO CISCOSTEPH» Église de Lanton : 21h-22h30</p> <p>1 4 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS Bassin de baignade du Braou : 8h-18h</p> <p>1 18 SEPTEMBRE THÉ DANSANT Centre d'Animation (CAL) : à partir de 14h30</p> <p>1 23, 24 ET 25 SEPTEMBRE AMERICAN SHOW Rassemblement de motos et animations tout au long de la journée Esplanade de Cassy : 9h-00h</p>

TRIBUNE LIBRE

Lanton avec passion

Le non respect de l'art L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ne nous a malheureusement pas permis de nous exprimer sur la disparition de nos amis Céline Semelle et Jean François Bugeaud.

Céline avait été militante de longue date au Parti Socialiste et proche collaboratrice de Philippe Madrelle au sein du Conseil Général. Adjointe, puis première adjointe chargée du Social pendant les deux mandatures de Christian Gaubert, femme de cœur et de convictions, elle a accompagné moult famille dans la détresse.

Jean François, homme également d'engagements et de convictions, avait rejoint notre équipe aux dernières élections.

Nous restons mobilisés et attentifs aux sujets sensibles dont :

- Le PLU qui définira un nouveau paysage et vision de notre Commune.
- La position de la commune au sein de l'intercommunalité et l'impact de la loi NOTRe.
- La gestion des ports.

Malgré cette période de crise qui nourrit l'antipolitique, nous gardons une vision locale et ne perdons pas

de vue la notion de service public, basée avant tout sur l'intérêt général. Notre groupe d'opposition examine attentivement chaque projet et budget afférent en vue de propositions alternatives, crédibles et responsables.

La gestion de la Commune est l'affaire de tous, aussi, nous vous accueillons dans le cadre de nos permanences, lieu d'écoute et d'échanges, le 3ème samedi de chaque mois Salle du La-voir (Maire de Lanton).

**Annick Deguille pour
le groupe Lanton avec Passion**